

**Validation par l'Ecole doctorale de 30 crédits**

**Formation méthodologique et interdisciplinaire - 12 crédits (Module A1)**

**2 éléments obligatoires**

- éthique et intégrité de la recherche ( séminaire proposé par l'ED ou inter-ED ou MOOC...) (4 crédits)
- séminaire interdisciplinaire ED (4 crédits)

**1 élément au choix**

- journées carrières : emplois, métiers et carrières après un doctorat en SHS (4 crédits)
- participation à 3 Cafés-Doc ou 2 Cafés-Doc+ la JE des doctorants de l'ED (4 crédits)
- penser les interactions entre dispositifs et curriculum (4 crédits)
- communication numérique et sciences sociales (4 crédits)
- formations numériques (plaquette du Collège Doctoral) – 2 jours de formation (4 crédits)
- autre formation méthodologique du Collège Doctoral – 2 jours de formation (4 crédits)
- toute formation équivalente suivie dans un autre établissement en France ou à l'étranger avec accord de l'ED (4 crédits)

**Langues au choix - 6 crédits (Module B1)**

- niveau en langue anglaise B2 ou C1 selon le laboratoire ou possibilité d'une autre langue (modalités sur le site de l'ED SHS)
- validation par les : CAPES en langue, Agrégation en langue, DUFL, Master en langue
- validation obligatoire du français pour les non-francophones

**Connaissance du milieu professionnel - 12 crédits (Module A2)**

**1 élément obligatoire pour les non-salariés**

- valorisation du doctorat : portfolio d'expériences et de compétences (6 crédits)

**1 élément à choisir dans la liste suivante**

- parcours enseignement supérieur et recherche (plaquette du Collège Doctoral) - 2 jours de formation (6 crédits)
- administration et valorisation de la recherche (6 crédits)
- parcours connaissance de l'entreprise et création d'entreprise (plaquette du Collège Doctoral) - 2 jours de formation (6 crédits)
- autre formation professionnelle du Collège Doctoral (2 jours de présence au même module=validation) ou d'un autre organisme (6 crédits)
- validation de l'activité complémentaire rémunérée des doctorants contractuels pendant la durée de la thèse – 120h minimum (6 crédits)
- expérience professionnelle en milieux associatifs, socio-éducatifs, culturels ou artistiques (fournir attestations) (6 crédits)
- statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%*) ou retraité (validation du module) (12 crédits)